

La Présidente rappelle aux membres du Comité Syndical :

- VU** l'adoption du Comité Syndical en date du 19/06/2025 sur la suppression d'un poste administratif,
- VU** l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

En date du 24/04/2025, La Comité Syndical a adopté à l'unanimité le tableau des effectifs ci-dessous :

Emplois permanents au 01/05/2025

FILIERE	CAT	GRADE	TC	TNC	TOTAL
ADM	A	Attaché Principal 35 Hrs	1	0	1
CULT	A	Prof d'Enseignement Art. Hors Cl. 16 Hrs	1	0	1
CULT	A	Prof d'Enseignement Art. Cl. Normale 16 Hrs	3	0	3
CULT	B	A.T.E.A. Principal 1ère classe 20 Hrs	23	6	29
CULT	B	A.T.E.A. Principal 2ème classe 20 Hrs	13	8	21
ADM	B	Rédacteur Territorial 35 Hrs	4	0	4
ADM	C	Adj. Administratif Principal 1ère C. 35 Hrs	3	0	3
ADM	C	Adj. Administratif Principal 2ème C. 35 Hrs	1	0	1
ADM	C	Contrat d'apprentissage	1	0	1
TOTAL			50	14	64

Emplois non permanents au 01/05/2025

FILIERE	CAT	GRADE	TC	TNC	TOTAL
CULT	B	A.T.E.A. Principal 2ème classe 20 Hrs	1	0	1
TOTAL					1

Suite à l'appréciation favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Fonction publique Territorial, il convient de supprimer du tableau des effectifs les emplois suivants :

- 1 emploi permanent d'assistant administratif 2^{ème} classe (cadre C) à temps complet 35h à compter du 01/06/2025,

Emplois permanents à supprimer au 01/06/2025

FILIERE	CAT	GRADE	TC	TNC	TOTAL
ADM	C	Adj. Administratif Principal. 2 ^{ème} classe 35 Hrs	1		1
TOTAL			1	0	1

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs ainsi proposée :

Emplois permanents au 01/06/2025

FILIERE	CAT	GRADE	TC	TNC	TOTAL
ADM	A	Attaché Principal 35 Hrs	1	0	1
CULT	A	Prof d'Enseignement Art. Hors Cl. 16 Hrs	1	0	1
CULT	A	Prof d'Enseignement Art. Cl. Normale 16 Hrs	3	0	3
CULT	B	A.T.E.A. Principal 1 ^{ère} classe 20 Hrs	23	6	29
CULT	B	A.T.E.A. Principal 2 ^{ème} classe 20 Hrs	13	8	21
ADM	B	Rédacteur Territorial 35 Hrs	4	0	4
ADM	C	Adj. Administratif Principal 1 ^{ère} C. 35 Hrs	3	0	3
ADM	C	Adj. Administratif Principal 2 ^{ème} C. 35 Hrs	0	0	0
ADM	C	Contrat d'apprentissage	1	0	1
TOTAL			49	14	63

Emplois non permanents au 01/06/2025

FILIERE	CAT	GRADE	TC	TNC	TOTAL
CULT	B	A.T.E.A. Principal 2 ^{ème} classe 20 Hrs	1	0	1
TOTAL					1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois ont été inscrits au budget 2025.

**OUÏ L'EXPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
 LE COMITÉ SYNDICAL, A L'UNANIMITÉ,**

ADOpte la mise à jour du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents pour extrait conforme.

La Présidente
Marie-Amélie GINESY